

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2009**

**Présents : 15**

**Absent : 0**

**Secrétaire de séance : COQUAZ Danielle**

### **APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 31 MARS 2009 :**

Pas d'observation

### **REALISATION D'UN EMPRUNT :**

Monsieur le Maire relate ses différents échanges avec les banques pour la réalisation d'un emprunt de 400 000 €, inscrit au BP 2009 pour financer les travaux d'investissements. Les organismes sollicités proposent des prêts à taux fixe ou de l'Euribor 3 mois.

Le conseil donne son accord et autorise Monsieur le Maire à traiter avec les banques dont les taux seront les plus avantageux.

### **NATURA 2000 :**

Monsieur le Maire présente la cartographie adressée par les services de la Préfecture pour validation du zonage Natura 2000 concernant la commune. Ce document reporte les propositions de la commission communale sur les périmètres définis avec Lo Parvi.

Le conseil valide la cartographie.

### **DEMANDE DE SUBVENTION SOU DES ECOLES :**

Monsieur le Maire présente la demande de cette association pour le financement de la classe verte à Saint Nectaire. Le sou des écoles prend en charge cette sortie, mais demande au conseil municipal s'il peut lui apporter une aide afin de ne pas grever le budget des sorties prévues pour les autres classes. La proposition d'une subvention exceptionnelle de 2500 € est acceptée par le conseil.

### **DEMANDE DE SUBVENTION ACCA :**

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'ACCA. Dans le courrier adressé par le président, ce dernier explique que les nouvelles règles européennes en matière de gibier ont changé, et imposent aux chasseurs des connaissances sur la traçabilité du gibier et sur le traitement post mortem, ce qui leur impose des formations.

Le conseil donne son accord pour une aide à la formation à hauteur de 450 €.

### **AVANCEMENT DE GRADE :**

Dans le cadre de la promotion des agents territoriaux, le Centre de Gestion adresse au Maire chaque année une proposition d'avancements de grade. Certains postes sont soumis à examen, d'autres sont fonction de l'ancienneté dans les échelons (sans examen).

Monsieur SERRA est proposé au poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe. Accord du conseil municipal pour cet avancement.

### **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet incitant les communes à mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde. Ce P.C.S. permet d'inventorier les risques inhérents à chaque commune et de mettre en place un organigramme de direction des

opérations en cas de problème. La mise en place de ce P.C.S. étant longue et fastidieuse, cette mission pourrait être confiée à un cabinet d'études.

Le conseil demande à Monsieur le Maire de se renseigner sur ce dossier..

#### **MISE EN REVISION DU POS :**

L'approbation du S.C.O.T. en décembre 2007 implique que les communes .transforment leur P.O.S. en P.L.U. dans un délai de 3 ans. La commission urbanisme a préparé le cahier des charges pour le choix d'un architecte urbaniste.

Le conseil décide de mettre son P.O.S. en révision. Un appel d'offres pour le recrutement d'un architecte urbaniste sera lancé prochainement.

#### **POINT SUR TRAVAUX DES BATIMENTS ET DE LA VOIRIE :**

Les responsables des commissions font le point des travaux en cours et sur ceux à entreprendre dans les prochains mois.

#### **RESULTAT ENQUETE POPULATION :**

L'enquête menée auprès de la population n'a pas amené le résultat escompté puisque seules 60 réponses ont été recensées.

Néanmoins, parmi les points intéressants à approfondir, un concerne les personnes âgées. Une réflexion va être menée.

#### **ECOLE NUMERIQUE :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par l'Inspection d'Académie sur le financement de l'école numérique. Il permettra à 5000 écoles de bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 9000 € pour l'achat d'ordinateurs portables, de tableaux interactifs et autres matériels en matière numérique. Les inscriptions sont prises jusqu'au 15/5/2009 à noter que le courrier est parvenue en Mairie le 24/4/09).

Le conseil est d'accord pour solliciter un devis ; la commission scolaire est chargée du dossier.